

COMMUNE DE SOA: avis d'appel d'offres national ouvert n°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 en procedure d'urgence pour l'aménagement des voiries et reseaux divers (vrd) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de soa, dans la commune de soa, departement de la mefou et afamba, region du centre

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention entre le FEICOM et la Commune de Soa pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de SOA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) et la construction de la clôture de l'hôtel de ville de Soa, dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestation

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations de chantier ;
- Travaux préliminaire d'aménagement ;

- Branchement eau et électricité ;
- VRD Hôtel de ville ;
- Mur de clôture ;
- Guérites et local Groupe ;
- Adduction d'eau ;
- Sécurisation du bâtiment de la Mairie ;
- Complément électricité ;
- Réseau informatique.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

N/A

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis. B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : comunasoa@yahoo.fr

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du

présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA non remboursable.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le 24 Novembre 2020 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°010/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX
DIVERS (VRD) ETLA CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE
VILLE DE SOA, DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU
ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

Financement : FEICOM/COMMUNE DE SOA

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de 3 800 000 (trois millions huit cent mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. Elle aura lieu le 24 Novembre 2020 à 14 heures heures, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission absente.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années, deux (02) projets similaires de montant supérieur ou égal à 100 000 000 (cent million) Francs CFA;
- 4) Attestation de capacité financière inférieure à cent millions (100 000 000) de Francs CFA

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;
- 3) Pièce non conforme

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Situation financière Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moinsdisante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MAIRE
ESSAMA EMBOLO

[Télécharger le DAO](#)